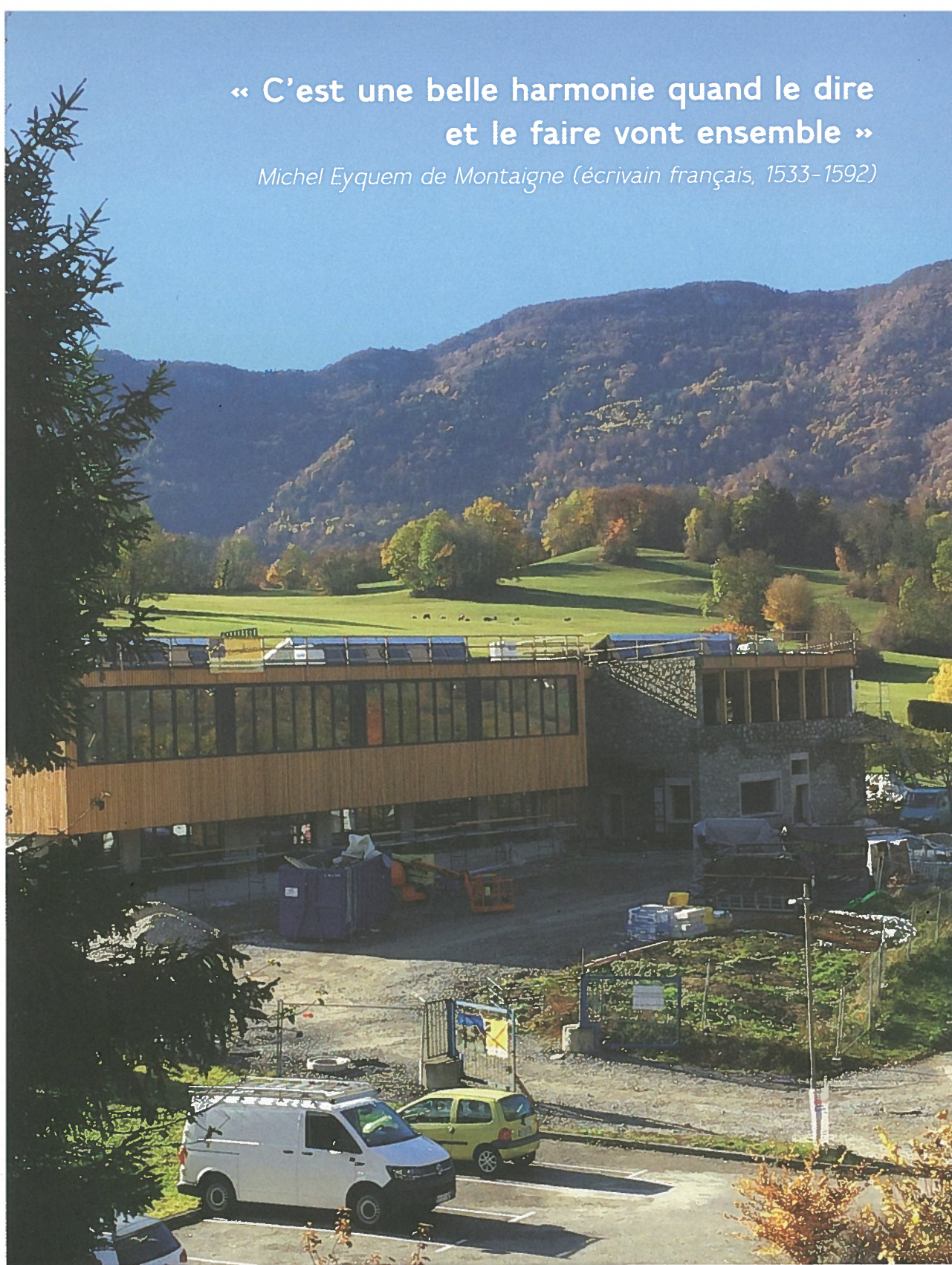
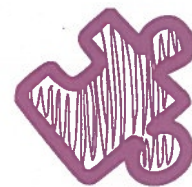


« C'est une belle harmonie quand le dire
et le faire vont ensemble »

Michel Eyquem de Montaigne (écrivain français, 1533-1592)



NOUVELLE ÉCOLE



SALLE DE MOTRICITÉ
SALLE DES FÊTES

Rétrospectives en images



JANVIER



FÉVRIER



MARS



AVRIL

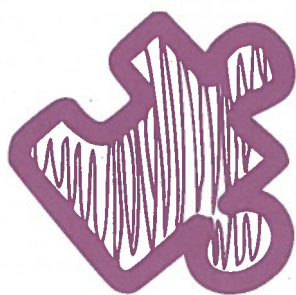
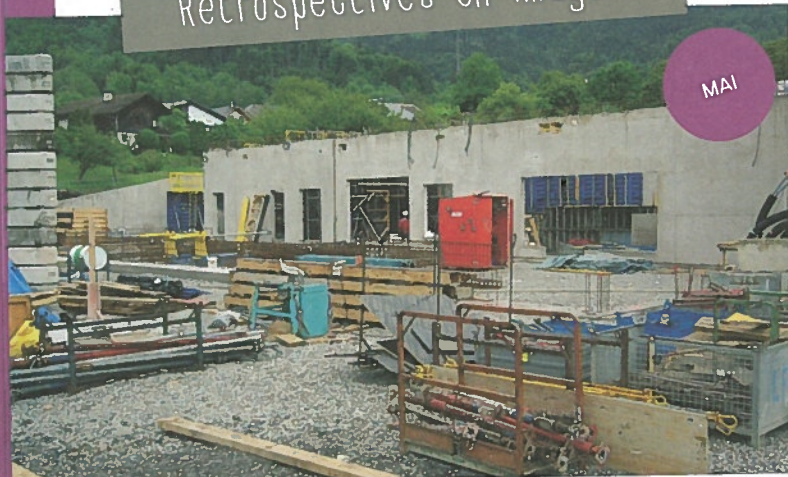
Que de chemin parcouru
concernant le projet d'une
nouvelle école depuis le
début de notre mandat !

Sous la houlette du cabinet d'architectes NUNC, associer les différents utilisateurs de la structure à l'évolution de celle-ci a été un des fils conducteurs de notre démarche. Le travail collectif est en effet le meilleur garant d'un fonctionnement optimal. Un grand merci à l'équipe communale de l'école, au service technique, aux enseignants, aux présidents d'associations d'avoir « joué le jeu ».

Cette année 2018 aura donc été marquée par le démarrage des travaux et la mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment (voir également l'article de la commission Travaux).

En liaison avec l'architecte et l'économiste du bâtiment, de légères modifications ont été apportées au projet initial comme par exemple, la couverture du toit qui sera en bois et non végétalisée.

Rétrospectives en images



La Municipalité poursuit la concertation avec les enseignants et les ATSEM quant aux aménagements de leurs espaces de travail et en prévision du déménagement l'été prochain de l'école actuelle.

POINT SUR LES DIFFÉRENTES SUBVENTIONS OBTENUES POUR CE CHANTIER

Cette année a été fructueuse quant au montant des subventions obtenues !

En effet, deux nouvelles subventions nous ont été octroyées en 2018.

La première, par le Contrat de Ruralité de la Préfecture via une distribution par

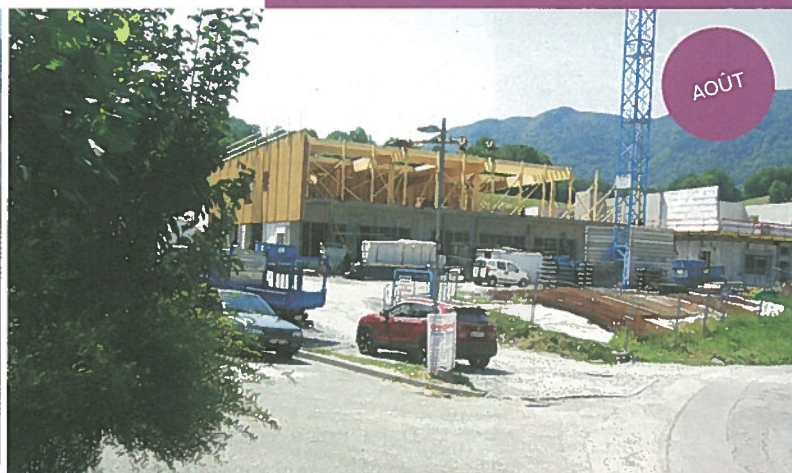
la CCVT. Une enveloppe de 410 000 € attribuée à celle-ci pour l'année 2018, sur laquelle nous avons obtenu, 122 000 € pour notre projet Groupe scolaire/salle des fêtes. Nous les remercions tous.

La seconde, après deux ans de montage et de suivi de dossier, nous a été accordée par le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) pour un montant de 388 078,28 €.

Nous remercions vivement M. Romain Sousseau, notre Conseiller Énergie du Syane et M. Guillaume Renault du Cabinet Ice pour leur travail dans le montage très technique et très complexe de ce dossier. Remerciements



JUILLET



AOÛT



NOVEMBRE



DÉCEMBRE

très sincères également à M. Bernard Accoyer, Maire de la commune déléguée d'Annecy-le-Vieux et ancien député et à M. Cyril Pellevat, Sénateur de la Haute-Savoie, pour leur appui auprès des instances de la Région.

Notre Secrétaire Générale, Mme Sandrine Vernaz a également été très sollicitée par les services de la Région pour monter et finaliser ce dossier de subvention et nous l'en remercions. Un vrai « parcours du combattant » qui méritait vraiment que l'on s'y attelle tous !

Pour conclure, nous remercions Madame le Maire, qui, par son engagement sans faille et son implication à toutes les étapes des demandes de subventions a permis leur attribution.

Pour rappel, fin 2017, les subventions se montaient à 753 861 €. En ajoutant les

deux subventions de 2018, la somme totale est maintenant de **1 263 439 €** soit environ 32 % du budget HT global du projet.

La construction du nouvel établissement scolaire/salle des fêtes/salle de motricité induit une réflexion sur l'avenir de la salle communale actuelle au sein des différents espaces communaux. Le Conseil Municipal travaille donc sur ce nouveau dossier et décidera de l'avenir de cette salle...

JEAN-LUC SERT - Adjoint
en charge des Affaires Scolaires

COMMISSION SCOLAIRE

Jean-Luc Sert - 3^e Adjoint

Audrey Dumas - Vice-présidente
Conseillère municipale

Yvette Golliet - 4^e Adjointe

Gratienne Bastard-Rosset,
Dominique Michaud
Conseillères municipales